

## Art 35

Par **zmaster**, le **20/04/2004** à **14:33**

bonjour,

je dois faire une dissertation (environ 5 pages) sur l'article 35 de la constitution ("Art. 35. - La déclaration de guerre est autorisée par le Parlement.")

j'aimerais des conseils, idées, suggestions.... bref tout ce que vous pouvez me donner !

voilà les idées qui me sont venues pour l'instant même si je sais pas encore trop comment les organiser :

- "autorisée" sens de ce mot, pourquoi pas doit être faite par exemple
- comparaison avec des constitutions précédentes et étrangères (pas encore fait de recherche sur le sujet)
- le rôle du président: chef des armées, contrôle de l'arme atomique à mettre en rapport avec la déclaration de guerre
- utilité d'un tel article dans un système supra-national (ONU, OTAN...)
- les militaires français font la guerre sans déclaration (exemple Kosovo) => légalité?, on revient à l'utilité d'un tel article?
- puisque le parlement a le pouvoir de déclarer la guerre un parti au pouvoir peut la déclarer en opposition totale avec le peuple (d'un autre côté le peuple il la veut pas souvent la guerre )

voilà c'est pas grand chose, merci d'avance

Par **jeeecy**, le **20/04/2004** à **19:39**

Salut

les militaires français ne font pas la guerre sans déclaration au Kosovo et en Bosnie... ils sont sous l'égide de l'ONU en tant que force de maintien de la paix.

C'est comme en Côte d'Ivoire, les militaires français n'ont pas fait la guerre ils se sont juste interposés pour protéger les français de là-bas...

La déclaration de guerre est certes décidée par le Parlement mais il y a une initiative gouvernementale à ne pas oublier.....

voilà @

Jeeecy

Par **zmaster**, le **24/04/2004** à **07:02**

:D

c'est interessant tout ca ca va dans l'optique ou je veux aller merci Image not found or type unknown

par contre je rame un peu la j'ai l'impression de pas avoir assez d'éléments , et je trouve pas de plan qui me plaise si qqun a des idées

Par **Olivier**, le **26/04/2004** à **21:48**

Bon comme apparemment c'est assez urgent et que peu de réponses arrivent, je propose une soirée droit constit sur AIM jeudi soir à 21h. Pour nous rejoindre, la discussion sera nommée "juristudiant". Je rappelle par là même que l'identifiant AIM de la team est également "juristudiant"

Voilà j'espère que vous viendrez nombreux, moi j'y serai !

Par **zmaster**, le **29/04/2004** à **19:51**

:)

bah ca c'est bien cool merci Image not found or type unknown

surtout que la c'est un peu urgent et que j'ai du mal

:)

j'espere qu'y aura plein de monde Image not found or type unknown

:P

a tout a l'heure Image not found or type unknown

Par **zmaster**, le **29/04/2004** à **23:35**

bon ben on a pas mal avancer mine de rien

je vous tiens au courznt des progres

Par **zmaster**, le **07/05/2004** à **04:38**

j'arrive au bout de cette dissert, j'en peux plus, c'est pas terrible terrible le résultat par rapport au plan que j'avais mais bon je fais ce que je peux